

Une formule qui n'a rien de magique

L'ÉCHÉANCE ÉLECTORALE d'octobre suscite convoitises et conjectures. Quelle sera la prochaine composition du Conseil fédéral?

Déjà l'Union démocratique du centre (UDC), forte de ses récents succès cantonaux et certaine de renforcer sa présence au Parlement fédéral, revendique un deuxième siège gouvernemental. Nombre de commentateurs renchérissent et prédisent la fin de la formule magique si l'UDC obtient un meilleur résultat que les démocrates-chrétiens. Comme si la règle de la proportionnalité devait s'appliquer automatiquement au pouvoir exécutif.

Or tel n'est pas le cas. Jamais la composition du Conseil fédéral n'a obéi spontanément à cette règle. Pour accéder au gouvernement, chaque parti doit obtenir l'appui des autres et bénéficier de circonstances historiques particulières.

En 1891, l'Assemblée fédérale majoritairement radicale élit un conservateur, un ultramontain comme on disait à cette époque. Il s'agit alors de clore le chapitre du *Sonderbund* et du *Kulturkampf*, de réconcilier les camps ennemis pour faciliter la construction de l'État moderne.

Quant aux socialistes, c'est seulement après leur ralliement au principe de la défense nationale et dans un contexte d'union sacrée face aux totalitarismes menaçants qu'ils font leur entrée au Conseil fédéral en

1943. Ils n'obtiennent qu'un siège alors que, proportionnellement, l'effectif de leur groupe parlementaire en aurait justifié deux. Ils décrocheront le deuxième seize ans plus tard, grâce à l'appui des conservateurs qui leur rendent l'aide apportée cinq ans plus tôt dans la conquête d'un troisième siège au détriment des radicaux.

Par ailleurs chaque modification dans la représentation politique au sein du collège est intervenue lors d'une vacance: on ne congédie pas un magistrat désireux de poursuivre son mandat.

La composition du Conseil fédéral relève donc d'une procédure de cooptation qui intègre progressivement les principales forces politiques, pour autant qu'elles se rallient à un certain nombre de

valeurs communes.

C'est dire que l'UDC n'obtiendra pas un deuxième siège au Conseil fédéral en décembre, même si elle sort vainqueur des élections parlementaires. Seule, elle n'a pas les moyens de ses ambitions et aucun de ses partenaires n'y a intérêt. Sauf à ce que les partis bourgeois boutent les socialistes hors du gouvernement. Mais ils ne commettront pas cette erreur que leur suggèrent les durs de l'UDC. Pas plus qu'ils ne priveront l'UDC de sa place au Conseil fédéral. À l'heure des échéances européennes, une telle stratégie de marginalisation serait fatale au pays. JD

L'Union démocratique de centre n'obtiendra pas un deuxième siège au Conseil fédéral en décembre

Sujet dès qu'évoqué, évacué: les pouvoirs du président fédéral

Quiconque a participé ne serait-ce qu'au plus modeste des comités ou à la plus ordinaire des assemblées sait par expérience l'importance du rôle du président. Mais lorsqu'il s'agit du Conseil fédéral, le sujet ne peut être abordé. Prétexte invoqué: le renforcement de la présidence serait contraire à la collégialité. Cela mérite pourtant discussion.

PLUSIEURS DÉPARTEMENTS FÉDÉRAUX correspondent en comparaison étrangère à deux ou trois ministères (encore que... Martine Aubry en France gère à la fois le travail, la santé et les assurances sociales). Mais la présidence présente une situation internationalement sans équivalent. En effet le président est chef d'État et, à ce titre, ses pairs sont les chefs d'État étrangers, ce que chacun perçoit lorsque la Suisse est honorée d'une visite d'État chinoise ou portugaise. Le président de la Confédération est aussi président du Conseil fédéral dont il dirige les travaux. De plus il est chef de son département. Ce cumul de fonctions est unique au monde: théoriquement et pratiquement, insatisfaisant.

Le Conseil fédéral lui-même en est conscient puisque, dans le projet de réforme qu'il a mis en consultation, il propose de confier l'échelon «inférieur» à des ministres, le collègue se promouvant collectivement au rôle de premier ministre et, par tournus, à celui de chef d'État. Ce système à deux niveaux, ceux qui dirigent et ceux qui exécutent, mériterait une discussion pour lui-même, car il ne correspond pas à la réalité de la responsabilité politique. Retenons simplement qu'il est révélateur de l'évacuation du rôle présidentiel!

Comment ça marche?

Les délibérations du Conseil fédéral sont secrètes. C'est une bonne chose, même si Polichinelle est souvent au courant. Mais l'inconvénient est qu'il n'y a pas de contrôle critique extérieur sur l'organisation des débats. Or des présidents se révèlent efficaces, d'autres brouillons. L'ordre du jour d'une séance est une arme politique. Quelle affaire obtiendra la priorité des délibérations? Les séances du Parlement peuvent déterminer cette urgence. Mais il est possible alors qu'un projet arrive au dernier moment, c'est-à-dire trop tard pour une délibération approfondie, permettant d'obtenir des informations complémentaires. Comment est organisé l'arbitrage des divergences que font apparaître, avant les délibérations du collège, les co-rapports départementaux? Que devient un dossier dont l'étude traîne? Est-ce

uniquement l'affaire du Parlement et de ses commissions de gestion que d'exiger qu'il soit sorti des tiroirs? Qui tient l'échéancier? Ces questions essentielles, souvent mises en discussion par la Chancellerie, dans son rôle d'état-major de la présidence, ne font pas l'objet, à notre connaissance, d'une procédure codifiée et contrôlable.

Le président et le vice-président

Le rôle de chef d'État du président de la Confédération a pris de l'ampleur. Le magistrat représente, au sens fort du terme, la Suisse; il en personnifie l'image, plus encore que le conseiller responsable des affaires extérieures. En période de crise, il est celui (ou devrait être celui) qui s'exprime au nom du collègue. Le peuple, on l'observe, est très sensible à cette dimension de la fonction présidentielle, personnifiée, et il ne la confond pas avec un pouvoir personnel. Il est donc de l'intérêt du pays de permettre au président d'exercer le plus totalement possible cette fonction première. Mais peut-il alors assurer de surcroît l'organisation du travail du Conseil fédéral et celle de son propre département?

Dans le cadre de l'organisation actuelle, il devrait être possible de trouver un meilleur aménagement. Le travail du Conseil fédéral, vu son importance politique, devrait être préparé et organisé par une délégation comprenant le président exerçant une haute surveillance et le vice-président, s'impliquant particulièrement dans cette tâche. Il est élu par l'Assemblée fédérale, il a une qualité politique spécifique. En réalité elle est aujourd'hui purement formelle, la vice-présidence n'étant que le marchepied de la présidence. Enfin, bien sûr, dans cette délégation à trois, doit figurer le Chancelier, chef d'état-major, et élu à cette fonction par l'Assemblée fédérale.

L'intérêt d'un tel dispositif peut paraître ténu. En réalité, il nous épargnerait les fausses solutions, style directeur; il permettrait de renforcer la représentativité et la disponibilité extérieure de la Suisse et de décloisonner les travaux du collège... En attendant mieux.

ag

Le puzzle helvétique en questions

En mai dernier, André Gavillet a développé une réflexion et formulé quelques propositions sur les collaborations intercantionales, dans une brochure intitulée *Collaboration intercantonale, du Concordat au Traité*. *Domaine Public* engage le débat, avec une série d'articles de la rédaction et de contributions d'invités.

ON NE PEUT DÉNIER ce mérite à l'initiative pour l'union Vaud-Genève: elle a déclenché un vaste débat sur l'avenir du fédéralisme et les conditions de son fonctionnement. Si les avis divergent sur les remèdes, l'entente est plus facile sur le diagnostic. L'emprise croissante de l'État sur la société a d'abord profité à la Confédération, seule à même de résoudre nombre de problèmes nouveaux. La tendance est naturelle, à l'image du lent transfert de compétences des États-nations à des ensembles supranationaux et à des organisations internationales.

Ces transferts n'ont pas pour autant facilité la tâche des cantons. Car ces derniers se voient aussitôt confier par Berne l'exécution des nouvelles législations fédérales. Une mission lourde et coûteuse, qui mobilise une part importante des moyens et de l'énergie d'entités que la Constitution fédérale persiste à qualifier de souveraines.

Collaborations = déficit démocratique?

Dans les domaines qui relèvent encore de leurs compétences propres, les cantons manifestent également des signes d'essoufflement. Non seulement la mise en place d'infrastructures et de prestations propres (santé, formation notamment) induit des dépenses élevées. Mais on ne peut se défaire du sentiment que ces activités parallèles à quelques kilomètres de distance sont source de gaspillage. La diversité des normes et des règlements indispose des citoyens-usagers de plus en plus mobiles. Cette mobilité engendre des inégalités dans la prise en charge financière de certains services publics: les cantons-centres paient pour des prestations dont bénéficient des usagers qui paient leurs impôts ailleurs. Pour faire face à leurs obligations ou à leurs ambitions, les cantons se lancent alors dans une concurrence fiscale dommageable. Certes les cantons cherchent à développer des collaborations. Mais alors on

leur reproche un déficit démocratique et l'opacité du processus de décision.

Les voies sont multiples. Citons d'abord le projet «Espace Mittelland», une tentative souple de collaboration, surtout économique, entre Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et le Jura. Pour l'instant on n'en est qu'à une déclaration d'intention des gouvernements qui cherchent visiblement à faire contrepoids à la métropole zurichoise et à la région lémanique. Déjà les députés annoncent qu'ils veulent dire leur mot.

Partout, des collaborations se mettent en place

Réagissant à l'initiative fusionnelle, les gouvernements genevois et vaudois promettent pour la fin de l'année un livre blanc des collaborations prioritaires. Maintes fois tentée, la coopération lémanique réussira-t-elle demain?

Paradoxalement, deux demi-cantons que sépare un antagonisme historique connaissent les liens de collaboration les plus étroits. Bâle ville et Bâle campagne – la dernière tentative de réunification a échoué en 1969 – ont inscrit le principe de coopération mutuelle dans leurs constitutions. Ils coordonnent leurs politiques dans de nombreux domaines, tels que notamment la culture, la formation, les transports, l'énergie, la santé, l'environnement.

Il faut citer bien sûr l'initiative de quelques députés romands réunis au sein du Forum interparlementaire romand, qui préconisent la création d'un Parlement régional et proposent un modèle de concordat-type.

Et n'oublions pas le projet fédéral de péréquation financière, un projet certes technique mais d'une importance politique considérable. S'il est accepté, il imposera une collaboration beaucoup plus étroite entre cantons, selon un modèle à géométrie variable, c'est-à-dire en fonction des tâches.

Plus radicale mais encore très éloignée d'une réalisation, l'idée de redécouper la Suisse tient la vedette média-

tique. Le projet de réunion Vaud-Genève, déjà mentionné, attaque le problème par un bout du territoire, tout en laissant ouverte la porte à des cantons voisins. Les initiants ont peiné à trouver le nombre de signatures nécessaire dans le pays de Vaud. Et il est peu probable qu'ils déchaînent les enthousiasmes au bout du lac. Mais ils obligent à ouvrir le débat.

L'idée d'un regroupement se discute également en Suisse centrale. Selon un sondage, 40% de la population concernée y serait favorable.

Une poignée de députés a lancé le projet d'un canton du Nord-ouest incluant les deux Bâle et une partie de Soleure et d'Argovie.

Les Verts sont plus ambitieux. Ils concoctent une initiative populaire fédérale pour réduire de six à douze le nombre des cantons. Mais la base se montre réticente, notamment en Suisse romande.

À l'évidence ce débat ne peut évacuer la dimension européenne. Dans le cadre de l'Union, peut-on maintenir nos trois niveaux politiques? Et la régionalisation, qui paraît être la structure de base future de l'Europe, n'impose-t-elle pas de redessiner les frontières intérieures de la Suisse? Dans cette perspective, les cantons ne sont-ils pas condamnés à devenir des lieux d'identification, sans plus d'importance politique, à l'image des corporations, comme le pense l'économiste bâlois René Frey?

Au sein de la rédaction de *Domaine Public*, nous n'avons pas trouvé de réponses à toutes ces questions. D'ailleurs les avis divergent. En mai dernier, nous avons publié un numéro spécial consacré au renouveau de la collaboration confédérale (DP 1386). André Gavillet y exposait à la fois une démarche et un cadre institutionnel, le traité. Aujourd'hui nous poursuivons le débat, avec des invités et des points de vue de membres de la rédaction. *jd*

Prochain article: Jean-Philippe Leresche, «Collaboration intercantonale, éloge de la diversité».

Les Suisses, zélateurs de la libre concurrence

La Commission de la concurrence a décidé de mettre fin au prix imposé du livre en Suisse alémanique, avant même que l'Union européenne se prononce. Commentaire.

DÉCIDÉMENT, LES SUISSES adorent tellement jouer les petits profs que s'ils ne peuvent donner de leçon à autrui, ils se les administrent à eux-mêmes, comme autant de punitions. Dernier exemple de ce zèle pédagogique: le prix du livre, en Suisse alémanique.

Outre-Sarine, des accords cartellaires liant les maisons d'édition, les diffuseurs et les libraires permettent d'imposer les mêmes prix de vente au détail, quels que soient le canal de distribution et le magasin. Un héritage du XIX^e siècle, a proclamé la Commission fédérale de la concurrence (Comco), qui vient de décider d'y mettre fin dans les meilleurs délais.

Ceux-ci dépasseront à coup sûr les trente jours réglementaires pour l'entrée en vigueur d'une telle décision. Car elle est susceptible de recours auprès de l'instance ad hoc, puis le cas échéant au Tribunal fédéral, qui pourrait se prononcer dans les deux ou trois ans.

D'ici là, le débat va s'élargir, sinon s'approfondir. La Suisse romande, qui vit sous le régime d'une entente entre éditeurs français et diffuseurs suisses, connaîtra sa première FNAC et verra son réseau de librairies (actuellement au nombre de 160 environ) perdre encore quelques unités. En Suisse alémanique, les éditeurs et revendeurs poursuivront leurs luttes au nom de la spécificité du produit livre et de la défense des publications originales en allemand, d'entente avec leurs collègues d'Outre-Rhin et d'Autriche.

Sur fond de guerre économique-culturelle

Car l'Union européenne tarde à se prononcer pour une levée générale des prix imposés dits de seconde main. Dernier en date de toute une série de reports: au printemps dernier, le commissaire Karel van Miert, grand prêtre de la libre concurrence sur les marchés de l'UE, renonçait à supprimer le prix unique du livre, mettant provisoirement fin à un «Kulturkampf» pour lequel il se sentait mal armé.

Paradoxalement, c'est dans ces conditions, sur fond de guerre économique-culturelle ouverte entre les USA et l'Europe, que la Suisse fait montre

d'un zèle tout à fait intempestif. Le professeur Roland von Büren, président de la Comco, tient à l'application doctrinaire et monomaniacque du principe de la libre concurrence et refuse toute exception culturelle – comme d'ailleurs toute forme de clause sociale. Il se sent investi d'une mission unique et supérieure, laissant aux autres, plus précisément aux autorités politiques, le soin de corriger le cas échéant les effets pervers et nuisibles des marchés ultra-libres.

La culture n'est pas une industrie comme les autres

Reste à savoir si dites autorités, par ailleurs de moins en moins enclines à faire valoir des réserves protectionnistes au chapitre autrefois sacré de la production agricole, vont finalement reconnaître que les industries culturelles ne fabriquent pas des produits reproductibles et commercialisables comme les autres. Ou si, saisies elles aussi par le zèle ultra-libéral et les «impératifs» de la globalisation, nos autorités vont jouer les premières de classe à l'OMC comme elles (se) donnent des leçons à l'échelle européenne. *yj*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Daniel Marco (*dm*)

Roger Nordmann (*rn*)

Jean-Yves Pidoux (*jyp*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9

Amarrer les Balkans à l'Europe

Dans un texte¹ d'une quarantaine de pages publié en mai, alors que la guerre faisait encore rage au Kosovo, le Center of European Studies de Bruxelles esquisse une stratégie européenne de normalisation dans les Balkans. En ces jours d'investiture de la Commission européenne, ce document prend un relief tout particulier car il est le fruit d'un brainstorming mené sous la direction de Romano Prodi en personne.

TIRANT LES LEÇONS de l'expérience bosniaque, les auteurs estiment que tous les efforts d'amélioration qui n'englobent pas toute la région sont voués à l'échec, parce que la menace extérieure, réelle ou putative, bloque les réformes internes nécessaires au décollage des cinq entités (la RFY, la Croatie, la Bosnie, le Kosovo et l'Albanie). Ils constatent aussi qu'aucune d'entre elles ne pourra s'en sortir seule, car elles sont trop faibles sur les plans économique et démographique. Une certaine approche américaine, qui préconise une intégration de ces pays dans un ensemble régional propre, leur paraît illusoire, du moment que l'histoire récente a laissé trop de traces pour permettre une collaboration volontaire et que la confiance manque.

Le plan fait preuve d'une grande ambition

Il y a lieu de concevoir un cadre qui condamne à l'échec les stratégies attentistes et nationalistes. Ce plan doit être suffisamment réaliste pour pouvoir être lancé dans les conditions actuelles. Il doit impérativement être ambitieux, crédible et axé sur le long terme, afin stimuler les énergies positives. Une coordination globale est indispensable, pour ne pas répéter les erreurs d'organisation faites en Bosnie, où l'action internationale, bien que massive, était trop disparate pour permettre la renaissance d'une société multiethnique.

On le présente, c'est tout naturellement l'Union Européenne qui a la vocation, l'intérêt ainsi que la force économique et politique nécessaire de mener le jeu. Constatant d'une part que ces pays ne sont pas préparés à l'adhésion et que d'autre part l'UE doit réformer ses institutions avant de s'élargir à plusieurs petits pays, les auteurs préconisent de créer un second Espace économique européen, qui pourrait préparer ces pays à l'adhésion.

Cet EEE d'un nouveau genre devrait être lancé en 2000 par un big-bang consistant à supprimer tous les tarifs douaniers entre l'Europe et ces pays, ainsi qu'entre ces pays eux-mêmes. Substantiellement, cela reviendrait à étendre l'accord de libre-échange qui existe entre l'Europe des 18, la Turquie et Chypre. Pour les Balkans, ce pas marquerait la fin de l'économie de guerre. L'ouverture des frontières affaiblirait considérablement les mafias qui vivent des trafics transfrontaliers. L'abolition des droits de douane n'est possible que si l'UE s'engage à compenser financièrement le manque à gagner pour les gouvernements de ces pays. Aux yeux des auteurs, l'Union peut sans autre se le permettre, car la région est très petite (25 millions d'habitants, contre près de 400 pour l'UE).

Un passage à l'euro, au plus vite

La question monétaire devrait également être résolue immédiatement dans le cadre du big-bang. On sait en effet qu'avec la crise financière russe les conditions d'emprunt sont devenues très défavorables pour ce type de pays. Les possibilités de financement de la reconstruction s'en trouvent dramatiquement limitées. Pour cette raison, l'étude propose que ces pays adoptent l'Euro comme monnaie (et le DM jusqu'à l'introduction de l'Euro «liquide»²). Ce pas n'est possible qu'à deux conditions. D'une part, la perte des droits de seigneurage doit être compensée par les ressources provenant du budget de l'Union; d'autre part, pour des raisons politiques évidentes, cette annexion monétaire doit s'inscrire dans la préparation d'une adhésion à l'UE. Outre le fait que cette «euroisation» offre l'avantage d'intégrer immédiatement ces pays dans les circuits bancaires, elle communiquerait par sa force symbolique à toutes les populations de la région la détermi-

nation politique de créer une paix durable.

Sans conditions préalables

Cette première étape ne devrait être liée à aucune autre condition que la cessation des hostilités militaires (ce qui a eu lieu entretemps). Poser des exigences drastiques au début du processus l'empêcherait tout simplement de démarrer, maintenant ainsi le cercle vicieux de la haine qui prévaut actuellement. Si le maintien au pouvoir de Milosevic est évidemment défavorable, les auteurs estiment qu'exclure la Serbie pour ce seul motif serait totalement contre-productif, tant sous l'angle économique que politique. Ce point de vue rejoint clairement celui de l'opposition démocratique en Serbie. Il n'en demeure pas moins que le cas Milosevic est des plus épineux, car sa non-solution ne peut que nuire au processus envisagé. rn

¹ *A System of Post-War South-East Europe (Plan for Reconstruction, Openness, Development and Integration)*, par M. Emerson, D. Gros, W. Hager, P. Ludlow et N. Whyte, Working Document 131, Centre of European Studies, Bruxelles.

² Une décision dans ce sens vient d'être prise au Kosovo le 3 septembre.

Deuxième chapitre: «L'adhésion contre la folie nationaliste».

Pour paraître

LE POUVOIR FÉDÉRAL va engager quatorze millions pour mieux faire connaître la Suisse et vendre son image, notamment aux États-Unis. Des millions pour paraître.

En revanche, la grande idée d'une Fondation suisse solidaire est mise sous le boisseau. Pas de millions pour être. ag

La « classe moyenne » : qui trop

Du Manifeste Blair-Schröder aux programmes électoraux de l'Union démocratique du centre helvétique, la classe moyenne est sujette à toutes les convoitises.

Mais le jargon politique ne dit ni ce qu'elle représente, ni ceux qui la constituent.

DANS DP 1397, nous évoquions la classe moyenne, et nous interrogeons sur la possibilité de définir sociologiquement et rigoureusement cette notion. Quelques notations pourront, sinon faire le point, du moins fournir un premier éclairage sur le terme et sur la réalité qu'il est supposé désigner.

Y a-t-il une définition sociologique de la notion de classe moyenne? Le problème est qu'il en existe plusieurs. La littérature théorique est immense, et les recherches empiriques sur les différences sociales hiérarchisées sont innombrables. Il est en outre bien difficile d'être rigoureux dans un domaine où les a priori idéologiques sont inhérents au vocabulaire à disposition. Les historiens des sciences sociales rappellent que la notion de classe moyenne peut s'insérer dans deux modèles diamétralement opposés de la société: d'un côté le modèle aristotélicien ou tocquevillien, pour lequel la classe moyenne constitue le centre de gravité sociale, et pour qui les autres classes, vers le haut et vers le bas, sont anormales ou transitoires; et de l'autre le modèle marxien, pour lequel au contraire ce sont les classes moyennes qui sont résiduelles, étant donné la polarisation inévitable entre exploités et exploités, et l'émergence de conflits dans lesquels les catégories intermédiaires ne pourront pas ne pas prendre parti.

De la rhétorique...

Entre ces deux visions l'histoire a-t-elle tranché? Peut-être, dès lors que ne déclinent pas les groupes sociaux qui ne sont ni propriétaires des moyens de production, ni détenteurs de leur seule force de travail. Peut-être aussi, puisque la notion de classe moyenne est plus utilisée que jamais. Mais il faut voir que les termes utilisés pour rendre la société intelligible sont eux-mêmes situés socialement; une notion aussi dense que celle de classe sociale est toujours le produit d'une relation entre celui qui l'emploie et la réalité qu'il prétend évoquer. L'utilisation par des tribuns politiques de la notion de classe moyenne semble avoir un aspect descriptif, mais elle a aussi une dimension « performative ». D'abord, elle rattache large: ce qui ressort de l'usage incantatoire de la notion, c'est la hantise

de ne pas se couper d'un électorat flottant. Ici règne le ni-ni: il ne faut exclure ni les riches ni les démunis, ni les qualifiés ni les spécialisés, ni les salariés ni les indépendants, ni les urbains ni les ruraux. Ensuite, le terme désigne des gens qu'il faut aussi mobiliser comme citoyens. La tactique la plus simple et la plus efficace consiste à flatter en suscitant la rancune: à suggérer à ceux qui ne sont pas des nantis mais qui sont relativement bien lotis qu'ils ne bénéficient pas de l'État autant qu'ils lui apportent; ce sont ces catégories dont les politiciens supposent qu'elles peuvent se sentir lésées par le mécanisme de redistribution des richesses opéré par la fiscalité. Et pour que ce sentiment advienne et persiste, on présentera l'État et les politiques publiques sous un jour légèrement ou fortement turpide.

...aux représentations

Mais il faut reconnaître que le jargon politique trouve des oreilles bien disposées. Une des activités de prédilection des sociologues de la stratification sociale consiste à demander à un échantillon représentatif de la population à quelle classe (ou couche) les sondés pensent appartenir. Dans la recherche très complète accomplie en Suisse par René Levy et son équipe (*Tous égaux*, Seismo, 1997, voir DP 1319, 6.11.1997), cette demande d'auto-affiliation aboutissait à un résultat classiquement observé: 87% de la population (qu'il s'agisse de membres de professions libérales ou de petits employés, de cadres ou d'ouvriers) se plaçaient eux-mêmes dans les classes moyennes et rechignent à évoquer tout autre ensemble social.

Les notions qui servent à illustrer les représentations de soi par les individus et les collectifs ne sont pas des concepts valides pour l'analyse: elles devraient être plutôt l'objet d'une analyse. Celle-ci peut être psychologique: l'usage têtue de la notion de classe moyenne traduit peut-être le souhait angoissé de ne pas appartenir aux extrêmes, d'être « dans la moyenne »; être en haut, c'est trop haut, être en bas, c'est trop bas. L'analyse peut être goguenarde et sémantique: le terme « moyen » n'a aucun sens, sauf celui d'atténuer le mot tabou « classe »: aussi bien, les différences réapparaissent au

Embrasse et mal étreint

sein de la classe moyenne, divisée illi-
co en «supérieure» et en «inférieure»... L'analyse peut encore être positionnelle: où qu'on soit, sur l'échelle ou dans la pyramide sociale, il y a encore des gens plus haut, et d'autres plus bas: on se pense donc volontiers comme appartenant à une catégorie intermédiaire.

...et à la sociologie

Il faudrait pourtant dire en quoi et entre quoi cette classe est moyenne: l'usage exclusif du terme «moyen» est logiquement absurde, et correspond à une description drastiquement inadéquate. Or les termes parents de classe possédante ou dominante ne surgissent

que rarement, et ont l'air de vocables polémiques. Un prudent «classes supérieures» est quelquefois utilisé, dont le pluriel émousse la possible référence à un ensemble social cohérent. Dans l'autre sens, la terminologie est encore plus circonspecte, et traduit l'effort paternaliste de présenter les handicaps sociaux et matériels comme une détention de biens insuffisante: on ne verra guère utiliser la notion de classe dominée ou inférieure, mais plutôt celle de classes défavorisées.

En réalité

Une société n'abritant qu'une seule grande classe moyenne est peut-être bien un souhait de politicien centriste.

Mais ce vœu n'est pas exaucé. Il s'agit donc de continuer à mettre au jour les différences hiérarchisées qui perdurent, en termes de revenus, de formation, d'accès aux ressources valorisées. Telle est du moins la raison d'être de la sociologie comme projet de connaissance. S'il existe une classe moyenne, il doit exister d'autres classes, et il s'agit de les décrire en tant que telles et dans leurs rapports réciproques, en utilisant des critères explicites (revenu et/ou fortune, formation, position professionnelle, mais aussi genre, nationalité, habitat, etc.). Pour rendre compte des différences et des inégalités, il est pour le moins malcommode de recourir à un terme dont l'usage impénitent est essentiellement voué à les estomper. *jyp*

PEINTURE

La dimension politique de l'art

DURANT LE PRINTEMPS et l'été, à Studen près de Bienne, Christoph Blocher a présenté sa collection personnelle de tableaux du peintre Albert Anker. Simultanément, le musée des beaux-arts de Berne proposait une exposition *Albert Anker, Adolphe Wolfli. Mondes parallèles*.

Tout le monde a vu l'une ou l'autre œuvre d'Anker (1831-1910). L'un des artistes majeurs de la période de formation de la Suisse moderne, du milieu du XIX^e au début de ce siècle, le peintre bernois met en scène la vie quotidienne dans les campagnes helvétiques, véritables lieux du pouvoir dans le nouvel État, et brosse le portrait des figures marquantes de la société rurale.

L'histoire culturelle de la production d'Anker peut se décliner en trois actes.

Premier acte. C'est l'annonce d'un pays innovateur. La Suisse de 1848 est une île dans un océan de monarchies et d'empires.

Deuxième acte. Après la première guerre mondiale et jusqu'à nos jours, l'œuvre d'Anker rappelle les temps fondateurs et suscite la nostalgie d'une Suisse idéalisée, peuplée de paysans et de montagnards libres sur leurs terres. C'est à cette nostalgie que se réfère le chroniqueur de *L'Événement syndical* pour qui il ne faut pas laisser Anker à Blocher.

Troisième acte. Cette nostalgie parfois complaisante devient la base politico-culturelle du repli nationaliste et du mépris des autres. Du vernissage de l'exposition de Studen, Christoph Blocher a fait un meeting de soutien à ses thèses politiques.

Comme en réponse à cette appropriation, les conservateurs du musée des beaux-arts de Berne tentent de libérer Anker de son image convenue. Certes Wolfli (1864-1930) est l'image inversée d'Anker, même si les deux artistes, nés dans la région de Berne, travaillaient près de dix ans à 30 kilomètres de distance. En 1854, Anker interrompt ses études de théologie pour se consacrer à la peinture. À la fin du siècle, il est au sommet de son art, membre de la Commission fédérale des beaux-arts et du conseil de la Fondation Gottfried Keller. Il fut même député au Grand Conseil. Wolfli, enfant placé, valet de ferme et manœuvre, commence à peindre en 1899, dans la clinique psychiatrique où il est interné pour schizophrénie et où il mourra. Il produit des collages d'imprimés et dessine sur des pages de journaux, combinant le trait et le texte. Wolfli consacre des milliers de pages à la «Gigantesque création de Saint Adolf», une utopie personnelle ouverte sur un avenir my-

thique. Les deux artistes se réfèrent à la vie paysanne, chacun à sa manière. Anker annonce la société d'un jeune État qu'il voudrait telle qu'il la peint, fondée sur de règles et des valeurs d'une morale reconnue. Wolfli s'inspire de son monde intérieur. Il voyage dans son esprit pour célébrer et même peser sur cette société dont il est exclu.

Pour les organisateurs de l'exposition de Berne, il s'agissait de faire «comprendre les liens qui unissent des œuvres aussi divergentes, en laissant deviner que le fossé entre les deux n'est pas aussi profond qu'il apparaît au premier abord». Un objectif ambitieux dont on retiendra qu'il était une façon habile et compétente de sortir Anker du jeu blochérien. *dm*

Médias

LU DANS *LE Monde* un classement des meilleurs journaux au monde. Citons dans l'ordre: *Financial Times*, *New York Times*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Wall Street Journal*, *Neue Zürcher Zeitung*, *Le Monde*, *International Herald Tribune*, *El Pais*, *Washington Post*, *Times*. *cfp*

Des souris intelligentes

Quand des expériences scientifiques ne tiennent pas compte de l'environnement.

LA SCIENCE A arraché à la philosophie l'étude de l'humain; ce faisant, elle a moulé notre fierté, l'Intelligence, aux besoins de sa méthodologie: l'intelligence, – ou les intelligences – se mesure et se découpe. L'apprentissage et la mémoire sont deux processus nécessaires à toute forme d'intelligence; comment le cerveau apprend, met et garde en mémoire, c'est le cœur de la neuroscience. Le cerveau, pense-t-on, apprend et mémorise en modifiant les connexions entre les cellules nerveuses; pour enregistrer une information, le neurone doit être stimulé pendant un laps de temps suffisamment long, et il doit l'être en même temps par plusieurs de ses partenaires. Cette stimulation un peu mystérieuse passe par des échanges d'ions (du chlore chargé négativement, du calcium chargé positivement par exemple); trafic très réglé par des protéines («récepteurs») spécialisées dans la construction des «synapses», le nom scientifique des connexions nerveuses. Lorsqu'en construisant une souris transgénique, on modifie l'un des gènes codant pour l'une de ces protéines synaptiques, le comportement de l'animal dans des tests – «l'intelligence» – pourra être modifié.

Dans la cage aux souris

L'exemple récent et médiatisé est celui d'une souris qui est devenue, par manipulation génétique, plus intelligente (on en avait déjà fait des plus bêtes). Ici, les neurones produisent en excès une protéine (nom de code: NR2B) qui participe à la construction du canal ionique; en l'occurrence, une protéine abondante dans le cerveau jeune mais qui est réduite à l'âge adulte. Dans l'animal transgénique, son taux reste élevé tout au long de la vie, avec le résultat que la propriété électrique des neurones est modifiée: certains neurones sont plus facilement et plus longuement excitables. Et l'animal est plus intelligent; ainsi, il est important pour une souris de reconnaître rapidement un objet nouveau. Imaginons une cage, déjà explorée, avec deux objets; lorsqu'on y place un troisième objet, seules 55% des souris normales l'exploreront en premier, alors que 70% des souris transgéniques le fe-

ront; ces dernières ont donc mieux mémorisé les deux anciens objets. D'autres tests – et les auteurs ont été bien exhaustifs – indiquent les mêmes tendances.

Qu'ont-ils prouvé au juste? D'un côté, ils montrent que si l'on change l'excitabilité à long terme des neurones, cela a des conséquences sur les capacités de mémorisation; de l'autre, que l'on peut créer des mammifères plus intelligents.

Cacophonie, symphonie

Mais il y a quelque chose de faux dans la démarche. D'abord, dans la médiation de la génétique, on accepte sans autre l'idée «un gène – une propriété». Or un gène «s'exprime» dans un environnement donné et c'est l'interaction entre le gène et l'environnement qui détermine l'effet, le caractère. Les traits

comme l'apprentissage sont le produit d'un concert de gènes (dont tous ceux impliqués dans la construction des synapses), d'une symphonie (ou cacophonie) d'interactions avec l'environnement. En augmentant la performance d'un des composants – par l'expression massive d'une protéine certes «naturelle», mais qui dans le développement normal ne serait pas utilisée ainsi – nous intervenons fatalement dans la régulation du tout. C'est sans conséquence pour les souris, dont le répertoire comportemental est assez réduit. Mais si vous voulez des enfants intelligents, utilisez des méthodes plus éprouvées, (la lecture vient à l'esprit); un être humain enrichi en NR2B risque certes d'être plus performant dans les tests de labyrinthe, mais nul scientifique ne peut garantir qu'il ne deviendra pas, par la même manipulation, schizophrène ou psychopathe. ge

QUELQUES ANNONCES, DANS LES MÉDIAS

Pages d'automne

À MOINS DE SE sentir directement concernés, les lecteurs négligent les pages d'annonces des journaux, oubliant de jouer les «contacts» recherchés par les publicitaires. Et pourtant, ces pages sont souvent significatives et parfois drôles, grâce aux hasards du *lay-out*. Quelques exemples.

- *Le Temps*, 4.9.1999. Rubrique carrières. Sur 1/6^e de page, la conseillère fédérale Ruth Metzler-Arnold, cheffe du DFJP cherche un procureur de la Confédération, tandis que, tout à côté mais plus modestement sur 1/12^e de page, Ueli Maurer, conseiller national, président de l'UDC Suisse, met au concours le poste de secrétaire général(e) de son parti.

- *L'Agefi*, 7.9.1999. Pages enjeux. Un quart de page est consacré à chacun des deux colloques organisés cet automne à Genève et patronnés, entre autres, par le quotidien qui les annonce. Le premier aura lieu le 30 septembre et dissertera sur «L'entreprise face au défi de la corruption» – la première fois que le sujet est franchement abordé. Le second suivra les 17 et

18 novembre et se mettra «En route vers la Qualité».

- *Le Monde*, 7.9.1999. Supplément Économie. Sur les six pages d'offres d'emplois, cinq paraissent à l'enseigne «Conseil-Audit» et la dernière mélange «Juristes-Ressources humaines». À croire que les entreprises sont toutes malades et avides de «*monitoring*» en tout genre, le plus souvent par l'un de ces cabinets de consultants qui interviennent à grands frais et puis s'en vont, délestés d'un rapport disant au mieux tout haut ce que personne n'osait avouer tout bas.

- *TagesAnzeiger & Sonntags-Zeitung*, 11/12.9.1999. Supplément hebdomadaire Alpha. La plupart des quelque 360 annonces classées pour cadres d'entreprises et tirées à un demi-million d'exemplaires demandent des connaissances linguistiques: impérativement pour l'anglais, «idéalement» ou «si possible» pour le français. L'italien est aussi rarement souhaité que l'espagnol. Quid des exigences linguistiques dans les entreprises romandes? yj